

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Partenariat pour l'Emploi
122.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY****OBJET : Partenariat 2019 avec la Cité des métiers.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au développement économique et à l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Depuis 2015, le Département des Bouches-du-Rhône a fait de l'emploi une de ses priorités, au regard d'une situation paradoxale sur son territoire, avec, d'une part, des indicateurs socio-économiques préoccupants et, d'autre part, la difficulté pour les entreprises de recruter.

Sur la base de ce constat, le Conseil départemental a lancé un ambitieux chantier de réflexions et d'actions, avec comme objectif principal de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emplois.

Il ressort de ces différents travaux et actions mises en place que la question des métiers - leur connaissance, leur attractivité, leur évolution, les représentations qui y sont liées - est au cœur de la problématique de l'emploi et touche toutes les classes d'âge.

Le Département s'est donc rapproché de la Cité des Métiers afin d'envisager un partenariat constructif dans ce domaine.

En effet, cette association, émanant d'un concept né en 1993 au sein de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette à Paris, propose de partager et de rendre accessible au plus grand nombre un maximum d'information sur les métiers.

La cité a donc pour vocation de réunir toutes les ressources relatives aux métiers (information, documentation, contenus divers,...) et à en favoriser l'accès pour tous les publics de façon gratuite et anonyme.

Ouverte depuis 2005, la Cité des Métiers de Marseille et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, accueille, conseille, et renseigne gratuitement et sans rendez-vous toutes les personnes (collégiens, lycéens, parents d'élèves, jeunes ou seniors, personnes qualifiées ou pas, salariées ou en recherche d'emploi) dans tous les domaines liés à la diversité des métiers.

Plus largement, elle organise tout au long de l'année des actions dans tous les domaines liés à la sécurisation des parcours professionnel : «s'orienter/se reconvertir», «choisir sa formation», «trouver son emploi » et «créer son activité».

Le partenariat envisagé entre cette association et le Conseil départemental des Bouches du Rhône, permettra à ce dernier de rejoindre l'assemblée générale et le comité stratégique de cette structure, aux côtés des autres collectivités locales.

Il pourra ainsi prendre part aux décisions impactant la stratégie de développement et le programme d'actions de la Cité des Métiers et orienter sa programmation en fonction de sa politique et de ses priorités.

Le budget prévisionnel 2019 de la Cité des Métiers est de 1 238 000 €. Il est proposé dans le cadre de ce partenariat une subvention de fonctionnement de 30 000 € (soit 2,5 %), ainsi que la désignation d'un représentant du Conseil départemental à l'assemblée générale de l'association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL